

# COLLOQUE NATIONAL ET INTERNATIONAL

## LA CITOYENNETE

### PROJET D'ETAT POUR UNE NOUVELLE SOCIETE

**Date : 16 et 17 mars 2007**

**Lieu : Université Saint-Esprit de Kaslik**

#### ***COMMUNIQUE***

La faculté de Philosophie et des Sciences humaines de l'Université Saint-Esprit de Kaslik, a le plaisir de vous mettre au courant du colloque qu'elle prévoit pour les 16 et 17 mars 2007.

Portant sur le thème « **La Citoyenneté, Projet d'État pour une nouvelle société** », le colloque se veut un acte d'espérance mettant à contribution une palette de réflexions sur la question d'identité et de citoyenneté, la notion d'État-Nation, aujourd'hui contestée de toutes parts, et sur le problème de la citoyenneté postnationale.

Au Moyen-Orient, et dans des situations de passage démocratique, il devient impossible de faire l'économie de telles réflexions.

Le modèle actuel de citoyenneté démocratique peut-il être le ciment qui assure la cohésion entre des sociétés fragiles qui s'émiettent et s'agitent au moindre choc civilisationnel ?

Certaines sociétés avisées tiennent à se mettre au rythme du temps et à briser les frontières étanches, mettant ainsi concrètement en œuvre une citoyenneté universelle comme élément déterminant d'appartenance à l'humanité. D'autres refusent catégoriquement de se fondre dans une globalisation occidentale. Elles rejettent une identité importée, étrangère à leur patrimoine culturel et cultuel, et remettent en question toute la civilisation occidentale jugée impérialiste, source de conflit entre les hommes, terroriste au nom du progrès, du matérialisme et des droits de l'Homme.

Au Moyen Orient, hier comme aujourd'hui, le religieux relève du politique. Preuve en est, la guerre entre des courants issus de la fragmentation de l'empire ottoman, tels le panarabisme, le panislamisme et le sionisme, a conduit aux maux qui proviennent, essentiellement, de l'absence d'une perception claire du concept de citoyenneté.

#### ***OBJECTIF DU COLLOQUE***

L'histoire des peuples est jalonnée de souffrances, le Liban n'échappe pas à cette réalité. Eprouvé amèrement dans la mise en œuvre d'une citoyenneté libanaise transparente et viable, le Liban, à l'orée du 21<sup>e</sup> siècle, est constamment en quête d'un pouvoir citoyen qui lui permette de jeter les bases de l'indépendance de l'État de droit et du développement et qui servirait de modèle à tous les pays du Moyen-Orient.

Le colloque se veut un espace privilégié où s'étudie et s'analyse, avec objectivité, le concept de citoyenneté en tant que projet d'État habilité à favoriser l'émergence d'une société civile libérale, démocratique, capable de s'imposer dans une société moderne, de s'intégrer au mouvement transnational et de partager les aspirations d'une citoyenneté internationale.

## ***APPEL A CONTRIBUTION***

La faculté de Philosophie et des Sciences humaines de l'université Saint-Esprit de Kaslik, souhaite pouvoir faire appel à votre expérience et à vos connaissances et a l'honneur de vous inviter à prendre part à son colloque.

## ***CONCEPTION DU COLLOQUE***

Le colloque est réparti sur cinq axes :

### ***Premier Axe : « État de droit et Citoyenneté ».***

Le premier axe fait appel à des philosophes, des politologues, des historiens, des juristes, des éducateurs, et des sociologues qui mettraient en évidence cette relation entre l'État de droit et la Citoyenneté, analyseraient les composantes de la citoyenneté et présenteraient les multiples formes de citoyenneté : religieuse, idéologique, libérale, civile, juridique, différenciée, et la citoyenneté dans l'espace européen à l'heure actuelle, ou la citoyenneté à l'américaine, à la canadienne, etc.

### ***Deuxième Axe : « La notion de citoyenneté dans un contexte multireligieux ».***

Le deuxième axe abordera la citoyenneté envisagée à partir des livres sacrés, des constitutions et des révolutions.

Cet axe appelle à l'instauration d'une citoyenneté viable dans un contexte pluriel, surtout dans un contexte arabo musulman, au sein duquel la référence à la Loi est une question d'ordre religieux qui se heurte, à plus d'un titre, à la légalité civile. Une philosophie du droit sous-tend la conception des sujets afférents audit axe et une profonde connaissance historique du fait religieux s'impose. L'objectif principal de l'axe vise à l'élaboration d'une philosophie citoyenne capable de servir de mode de vie dans un pays multireligieux.

### ***Troisième Axe: « La citoyenneté dans la société libanaise en mutation ».***

Héritier du pluralisme communautaire ottoman, laboratoire national et régional pour toutes sortes d'expériences politiques, le Liban est l'espace actuel des courants nationalistes qui réclament une patrie démocratique à la mesure de leurs ambitions.

Il s'agit dans cet axe particulier de répondre à l'esprit qui gouverne le colloque : « *La citoyenneté, projet d'État pour une nouvelle société* » Les communications doivent se centrer sur l'émergence d'une citoyenneté génératrice d'un État nouveau et d'une mentalité nouvelle.

### ***Quatrième Axe : « La citoyenneté face aux différentes formes de pluralité sociales ».***

Le quatrième axe traite de la contribution de l'Art, des Affaires, de la Culture et de l'Environnement au renforcement d'une citoyenneté à la fois autonome et ouverte à l'universel.

### ***Cinquième Axe : « La diaspora libanaise et son rôle citoyen ».***

La globalisation efface les frontières nationales et met au défi l'État. Le citoyen d'un État déterminé est un citoyen transnational en devenir. L'espace politique d'un pays se trouve en communication avec d'autres espaces publics grâce à la médiatisation qui a miniaturisé le monde à telle enseigne que les espaces politiques publics éprouvent fatalement les mêmes appréhensions.

Le Libanais de la diaspora, tiraillé entre l'attachement au sol et l'idéologie de l'émigration, vit dans les pays développés, subit leur influence, intègre leur système de vie et leur mode de pensée, et constitue, aujourd'hui, un support controversé de la citoyenneté en devenir au Liban.

Il s'agit ici d'étudier le rôle de la diaspora dans sa mission à l'égard de l'évolution et du développement du Liban.

### ***CONSIGNES POUR LA COMMUNICATION***

Tout intervenant désirant participer au colloque définira un sujet susceptible de répondre aux finalités de l'axe choisi.

- L'intervenant s'adresse au secrétariat du colloque pour remettre le sujet fixé selon ses compétences, accompagné d'un résumé succinct, et ce, avant le 20 juillet 2006.

Dans un deuxième temps, l'auteur communiquera au secrétariat du colloque son texte complet. La communication respectera les normes suivantes :

- Police de caractère : Times New Roman 12.
- 15.000 à 20.000 signes maximum (espace, notes de bas de page et bibliographie compris).
- Texte justifié à gauche et intertitres en gras.
- Citations en italique.
- Référence dans le texte ; nom de l'auteur ; année ; page.
- Bibliographie : elle sera renvoyée en fin de texte. La communication sera transmise sur papier et accompagnée d'une copie digitalisée sur CD, Word ou RTF, ou par courriel au secrétariat du colloque.
- Date limite de transmission : le 30 janvier 2007
- Temps imparti à l'intervention : 15 à 20 minutes

**Organisateur du colloque** : Jean Akiki, doyen.

**Coordinatrice du colloque** : Hoda Nehmé, secrétaire académique.

**Comité scientifique** : Jean Akiki, César Nasr, Hoda Nehmé, Jean Guy Sarkis, Antoine Messarra, Anwar Frangi, Carine Azzi, Jean Reaidy.

**Contact permanent** : Hoda Nehmé

**Adresse électronique** : [hnehme@usek.edu.lb](mailto:hnehme@usek.edu.lb)

[fpsh@usek.edu.lb](mailto:fpsh@usek.edu.lb)

Fax : 961 9 600551

Tél : 961 9 600055

**Adresse** : Université Saint-Esprit de Kaslik

Faculté de Philosophie et des Sciences humaines

B.P. 446 Jounieh – Liban